

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : ASA 33/015/2012

AILRC-FR

25 septembre 2012

### **Pakistan. Des activités non autorisées ont été menées au nom d'Amnesty International**

Amnesty International a pris connaissance de l'utilisation abusive de son nom et de son logo au Pakistan. Nous avons été informés qu'un certain nombre d'individus et d'organisations opéraient sous différents noms susceptibles d'être associés à celui d'Amnesty International, dont « Amnesty Pakistan » et « Amnesty International Pakistan ». Au moins l'une de ces organisations propose d'adhérer à Amnesty International contre paiement.

Ces activités ne sont pas autorisées par Amnesty International et aucune de ces organisations ne représente Amnesty International au Pakistan. Une équipe très active d'Amnesty International se rend au Pakistan plusieurs fois par an. Toutefois, l'organisation ne possède ni bureau ni siège permanent dans ce pays, et aucun représentant autorisé à s'exprimer en son nom ne réside au Pakistan.

Si vous avez des doutes concernant l'identité ou l'habilitation d'un délégué d'Amnesty International, ou si vous souhaitez en savoir plus sur le travail que réalise Amnesty International en faveur des droits humains au Pakistan, nous vous invitons à prendre contact avec notre Secrétariat international sur notre site Internet <http://www.amnesty.org/fr/contact>, ou par téléphone au +44-20-74135500.

Amnesty International sait qu'au Pakistan, comme dans d'autres pays, des personnes souhaitent prendre part à notre mouvement de défense des droits humains, et nous apprécions leur enthousiasme. Les résidents du Pakistan qui souhaitent rejoindre Amnesty International sont invités à adhérer en tant que membres internationaux sur notre site Internet, à l'adresse suivante : <http://www.amnesty.org/fr/join>. Il s'agit actuellement de la seule voie d'adhésion depuis le Pakistan, et de nombreux autres pays, et elle est entièrement gratuite. Les membres internationaux qui résident au Pakistan ne sont pas habilités à parler au nom ou pour le compte d'Amnesty International.

Depuis 50 ans, Amnesty international œuvre pour la promotion, la protection et le respect des droits humains dans le monde entier. Elle est impartiale dans ses actions et indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux.